

TARIFS ECOLE MUNICIPALE DE MUSIQUE

ANNEE SCOLAIRE 2018/2019

Scolaires/Adolescents/Etudiants :

- de 18 ans au 31 décembre de l'année scolaire + personnes titulaires de la carte étudiant

Adultes :

+ de 18 ans au 1^{er} janvier de l'année scolaire

TARIF PAR TRIMESTRE

	Commune d'Aixe-sur-Vienne	Commune du Val de Vienne conventionnée	Hors Commune et Commune conventionnée
Solfège ou éveil			
Scolaires/Adolescents/Etudiants	40 €	52 €	73 €
Adultes	65 €	79 €	107 €
Musique d'ensemble – chant – chorale			
Scolaires/Adolescents/Etudiants	33 €	41 €	56 €
Adultes		54 €	90 €
Instrument (avec accès à la musique d'ensemble, chant, chorale et solfège)			
Scolaires/Adolescents/Etudiants	90 €	114 €	158 €
Adultes	144 €	176 €	235 €
Location d'instrument			
Tarif unique	36 €	45 €	64 €
Cours supplémentaire d'instrument			
Tarif unique	45 €	54 €	75 €

Harmonie (inscription obligatoire)			
Tarif unique	15 €	15 €	15 €

* La location d'un instrument n'est possible que si l'élève concerné participe aux cours dispensés par l'Ecole de Musique.

Abattements :

- 10% pour deux inscriptions dans la même famille
- 15% pour trois inscriptions dans la même famille
- 20% pour quatre inscriptions dans la même famille